

4 | LE CRÉDIT-STOCKAGE

Récépissés d'entrepôt : un système crédible

Les systèmes de récépissés d'entrepôt responsabilisent les agriculteurs et les négociants, et leur permettent d'obtenir des crédits pour développer leurs activités et mieux rentabiliser leurs récoltes. En Afrique australe et de l'Est, ces systèmes sont en pleine expansion.



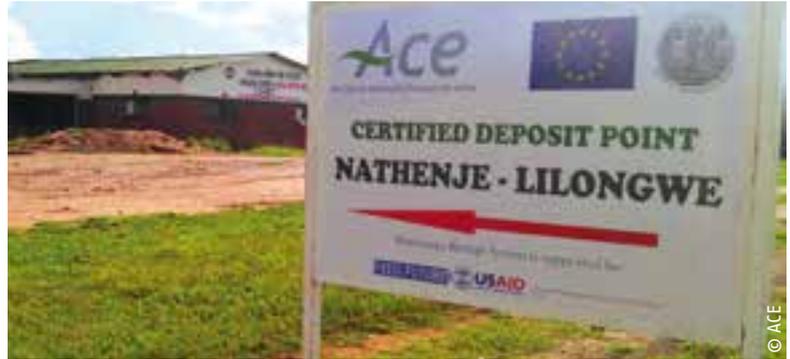
4 | LE CRÉDIT-STOCKAGE

“Le coût du stockage dans l’entrepôt est plus élevé que ce à quoi je suis habitué mais mon maïs est en sécurité et la qualité comme la quantité sont garanties”, dit Lawrence Chikhasu, propriétaire de Bucow Investment. Cette petite société de négoce de marchandises fait partie des entreprises qui profitent du premier système de récépissés d’entrepôt (SRE) public du Malawi, mis en place en 2011. “Je suis un homme d’affaires et j’ai besoin de financements pour continuer à acheter du maïs aux agriculteurs” poursuit Chikhasu. “Le système des récépissés d’entrepôt me permet d’acheter de plus gros volumes et de conserver le maïs jusqu’à ce que les prix soient bons. Je pense que le prix du maïs me permettra de gagner une bonne prime une fois les coûts de stockage et les intérêts payés.”

Dans toute l’Afrique australe et de l’Est – Afrique du Sud, Ethiopie, Kenya, Madagascar, Malawi, Ouganda et Tanzanie – les SRE se développent et s’étendent rapidement pour les produits tels que le riz, le café, l’anacarde, le maïs et le sésame. Le manque d’installations de stockage a limité leur utilisation en Afrique de l’Ouest, la principale exception à cet égard étant le maïs au Ghana. À cause des incertitudes accompagnant les facteurs externes tels que les sécheresses et les inondations, qui rendent l’investissement risqué, les banques africaines ont toujours été réticentes à financer les activités liées à l’agriculture. Les SRE offrent toutefois aux banques des solutions de financement et de garanties qui facilitent et sécurisent les échanges. Pour les agriculteurs, ces systèmes réduisent les pertes après récolte en leur offrant des installations de stockage sûres et certifiées, et leur permettent de surmonter leurs perpétuels problèmes d’obtention de crédit.

Garantie légale

Qu’est-ce exactement qu’un récépissé d’entrepôt ? Le récépissé est un document qui garantit l’existence et la disponibilité d’une quantité et qualité donnée de denrées stockées, par exemple du maïs. Il précise la qualité, la quantité et le type de denrée, ainsi que la date de dépôt et la date jusqu’à laquelle les coûts de stockage ont été payés. En donnant au déposant (agriculteur ou négociant) un récépissé d’entrepôt, l’exploitant de l’entrepôt garantit la sécurité, la qualité et la quantité des céréales stockées et il a l’obligation légale de les mettre à la disposition du déposant à une date ultérieure. En présentant le récépissé d’entrepôt à une banque ou à une autre institution financière, l’agriculteur ou le négociant peut l’utiliser comme garantie pour un emprunt à court terme qui peut en général représenter jusqu’à 60-70 % de la valeur de la récolte. Cet argent peut alors servir aux agriculteurs pour payer leurs dépenses ou acheter des intrants pour la



saison prochaine, ou aux négociants pour acheter davantage de céréales aux agriculteurs.

Le déposant, en s’aidant des informations sur les prix du marché (voir encadré sur le RATIN), peut attendre que les conditions du marché soient favorables avant de vendre les denrées entreposées, soit sur le marché libre au comptant, soit par l’intermédiaire d’une Bourse de marchandises. L’acheteur paie la banque, qui lui remet le récépissé d’entrepôt, garde le coût du prêt et les intérêts, paie l’exploitant de l’entrepôt et rend le solde à l’agriculteur. Même après ces déductions, le déposant bénéficie généralement d’un meilleur rapport que s’il avait vendu les denrées juste après la récolte.

Le premier SRE du Malawi a été créé en 2005 par la Bourse africaine des produits agricoles et l’Association nationale des petits exploitants agricoles du Malawi pour permettre aux agriculteurs d’accéder plus facilement aux marchés. Les différents éléments du système ont été financés par un consortium de bailleurs de fonds qui a permis de rénover des entrepôts ruraux, de former des agriculteurs et de créer des logiciels pour mettre en place un système pleinement opérationnel qui bénéficie aux petits exploitants agricoles comme aux négociants. Le SRE du Malawi ne profite pas seulement aux agriculteurs mais a aussi dynamisé

En haut : un entrepôt certifié par l’Agricultural Commodity Exchange for Africa.
En bas : les entrepôts génèrent des milliers d’opportunités d’emploi pour les jeunes.



le marché agricole. Trois banques soutiennent actuellement le système (Opportunity International Bank of Malawi, Standard Bank et National Bank of Malawi) et chacune considère que le récépissé d'entrepôt est un document sûr et échangeable.

En Tanzanie, les banques commerciales étaient au départ réticentes à fournir des financements directement aux petits exploitants agricoles après qu'ils aient déposé leurs produits. Par l'intermédiaire du programme de développement des systèmes de commercialisation agricole (AMSDP) appuyé par le Fond international de développement agricole, des sociétés coopératives d'épargne et de crédit (SACCOS) ont été utilisées pour servir d'intermédiaires et offrir aux banques des garanties pour le compte des agriculteurs, et aussi pour coordonner le remboursement des emprunts. L'implication des SACCOS en Tanzanie a favorisé la viabilité des SRE.

Intensification et extension

Constatant la réussite du AMSDP dans onze districts jusqu'à 2009, le gouvernement tanzanien a étendu le SRE à tout le pays, en l'appuyant par une réglementation visant à établir un cadre légal pour le fonctionnement des entrepôts. La loi sur les récépissés d'entrepôt de 2005 permet à des opérateurs du secteur privé de posséder et gérer des entrepôts à condition qu'ils soient accrédités par la commission tanzanienne d'autorisation des entrepôts. Ces dernières années, un certain nombre de projets de SRE ont vu le jour, dont certains fonctionnant sur des fonds renouvelables pour diminuer la dépendance par rapport aux banques. En Tanzanie, les

défauts de paiement liés au financement des récépissés d'entrepôt représentent moins de 1 % des cas.

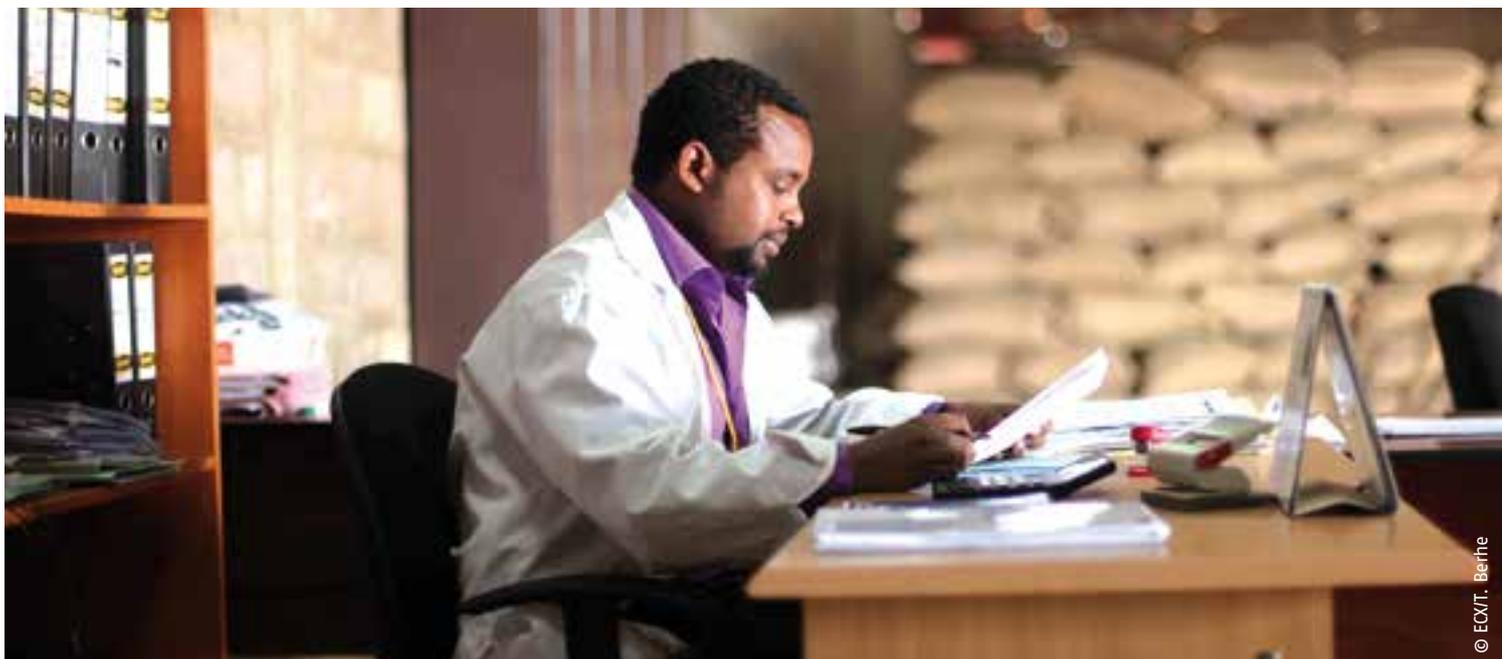
Au Ghana, plusieurs initiatives soutenues par les secteurs public et privé ont été lancées pour développer un SRE viable pour les céréales. L'aide de l'USAID et d'autres bailleurs de fonds a permis la création du Conseil des céréales du Ghana (GGC) et la mise en place des premiers SRE dans la région du nord (voir reportage page 8). Le GGC estime qu'un SRE correctement réglementé aidera le pays à lutter contre certains problèmes persistants de la commercialisation et du crédit dans le secteur agricole tels que les prix saisonniers variables, les tricheries sur les poids et la qualité et l'accès limité au crédit.

En Ouganda, le SRE a été soutenu par le Programme alimentaire mondial (PAM). Depuis 2012, 7 000 tonnes de céréales de qualité auraient été vendues au PAM et à d'autres acheteurs par l'intermédiaire d'installations autorisées à Jinja, Masindi et Kasese. Plus récemment, un accord a été signé avec le Groupe Coronet pour la gestion de l'entrepôt du PAM à Gulu et le fonctionnement du SRE. Le PAM travaille en étroite collaboration avec la Bourse des marchandises de l'Ouganda (UCE), l'organisme du secteur privé mandaté par le gouvernement pour réguler le SRE. L'UCE a pour rôle essentiel d'encourager les gens à déposer leurs céréales et à tirer profit du système.

Coûts et bénéfices

Le crédit-stockage est financièrement avantageux pour les agriculteurs lorsque les coûts – ceux d'entreposage et du crédit – sont inférieurs à la valeur ►

Un contrôleur des inventaires de la Bourse de marchandises d'Éthiopie gère l'un des 60 entrepôts du pays.



© ECVT, Berthe



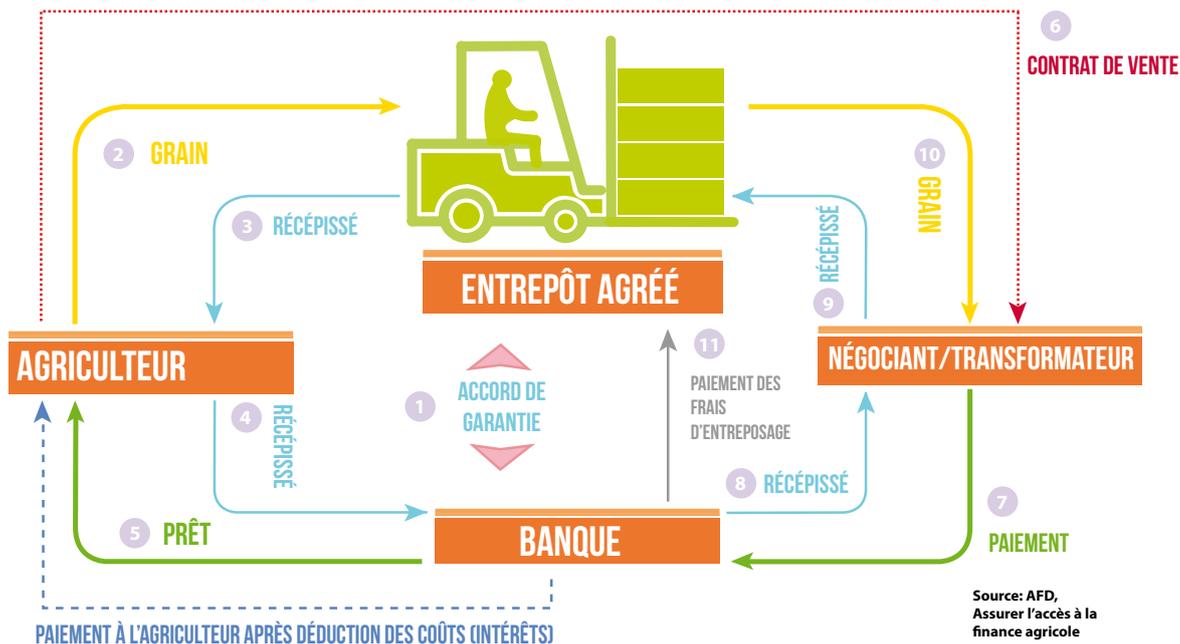
4 | LE CRÉDIT-STOCKAGE

► ajoutée de la récolte stockée. Les projets pilotes entrepris au Mali indiquent toutefois que ce n'est pas toujours le cas. Avec le mil, par exemple, l'augmentation du prix était trop faible pour justifier les frais d'entreposage. Avec d'autres cultures, les agriculteurs devaient stocker une quantité minimale pour que l'opération soit rentable.

Dans tous les pays, les petits exploitants agricoles peuvent considérer que les taux d'intérêt exigés par

les banques et les autres institutions financières sont inabordables, tout comme les frais élevés du stockage et les coûts administratifs demandés par les exploitants d'entrepôts. Toutefois, si les agriculteurs parviennent à collaborer pour la commercialisation, le stockage groupé de céréales dans l'entrepôt peut renforcer leur position collective de négociation et leur permettre de bénéficier d'avantages d'échelle en augmentant le prix des récoltes et leurs profits. ■

LE FINANCEMENT SUR STOCK DANS UN SYSTÈME RÈGLEMENTÉ



Tirer le meilleur parti des SIM

Le Réseau régional d'information sur le commerce agricole (RATIN) est un outil d'information sur les marchés régionalement intégrés. Conçu pour remédier aux inefficacités découlant de la fragmentation des systèmes d'information sur les marchés (SIM) en Afrique de l'Est, il offre des données sur les tendances du marché des céréales via des SMS et un portail Web. RATIN

permet de partager des informations sur les questions transfrontalières, comme les prix et les volumes des échanges, fournies par les prestataires nationaux de SIM. Relié aux bourses de marchandises de la région, l'accès à des informations en temps réel sur les prix et à des rapports quotidiens sur les marchés est ainsi facilité. RATIN est également relié au portail des bilans alimentaires régionaux (Regional Food Balance Sheet) avec des informations sur les stocks de céréales et de légumineuses. Il est enfin relié

à la FAO et au PAM. Chaque utilisateur peut ainsi disposer d'informations sur les échanges transfrontaliers, de données sur le marché et de nouvelles mondiales. Par exemple, la Tanzanie a récemment levé une interdiction sur ses exportations de céréales. En utilisant l'information du RATIN, nous avons pu prouver que les stocks céréaliers tanzaniens n'étaient pas en danger, dit Janet Ngombalu, directrice du SIM régional du Conseil des céréales de l'Afrique de l'Est.

Geoffrey Kamadi